

Appels d'offres

Annonces légales

var-matin
Lundi 9 novembre 2020
43

AVIS DE PROCÉDURE ADAPTÉE



COMMUNE DE TARADEAU

AVIS DE MARCHÉ TRAVAUX

Organisme acheteur : Commune de Taradeau
Correspondant : Albert DAVID, 39, route de la Victoire BP8, 83460 Taradeau FRANCE.
Tél. +33 494997030, Fax +33 494997031.
Courriel : marlene.grassin@maire-taradeau.fr.
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>
Objet du marché : TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES RESEAUX EP AEP et EU - RD10 Avenue des Arcs
Type de marché : Travaux : Exécution
Classification CPV : 45232130, 45232150, 45232411
Durée du marché ou délai d'exécution : 4 mois.

Durée de validité des offres : 3 mois
Type de procédure : Procédure adaptée
Date prévisionnelle de commencement des travaux : 14 décembre 2020
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.
1- Prix 40%
2- Valeur Technique 60%
Date limite de réception des offres : Jeudi 26 novembre 2020 - 16:00
Langue(s) pouvant être utilisée(s) : français.
Renseignements d'ordre technique : Commune de Taradeau 39, route de Flayose BP 6, à l'attention de Jean-Pierre CAMILLERI, 83460 TARADEAU, FRANCE. Tél. +33 494997030.
E-mail : jeanpierre.camilleri@maire-taradeau.fr, Fax +33 494997031.
Date d'envoi du présent avis : 05 novembre 2020.

DIVERS

AVIS AU PUBLIC

Notaire
Invention - Changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Jean-Dimitri CHALET, notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique « JEANDIMITRI CHALET-NOYARE », titulaire d'un Office Notarial à La Peyr-en-Velay (43000), 2 bis Faudoung Saint-Jean, CRP EN 43015, le 31 octobre 2020, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause de attribution intégrale sur survivant entre :
Monsieur Jean BOREL, retraité, et Madame Nicole Danièle MASSEES, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Gepphail (83700) 344, rue du Stade Résidence Villaines.
Madame est née à Lyon 6ème arrondissement (69004) le 9 décembre 1940, Monsieur est né à Alger (Algérie) le 7 mars 1940.
Madame est née à Lyon 2ème arrondissement (69002) le 24 avril 1965 sous le Mariage à la mairie de Lyon 2ème arrondissement et acquies à défaut de contrat de mariage régime de la communauté de biens meubles et acquis à défaut de modification préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers et acquies, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente invention, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire

AVIS ADMINISTRATIFS

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Roquebrune-sur-Argens, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été déposé lors du conseil municipal du Jeudi 05 novembre.
Le PADD est désormais téléconsultable via le site internet de la Commune : www.roquebrune.com.

Conformément à l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication (NORM. : MOCCE1327120A) le prix de référence des annonces légales, tel que défini à l'article premier, est fixé pour l'année 2020 au tarif de base de 4,07 € HT pour le Var.

AVIS D'APPELS

VILLE DE LA GARDE
AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE
M. Le Maire
Soc Programmation-Marchés Publics
Rue Jean Baptiste Lavère BP 121 83967 La Garde - Cedex
Tél : 04 94 08 98 05

Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots, non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
40% Valeur technique
60% Prix
Remise des offres : 27 septembre 2020 à 16 heures au plus tard.
Envoi à la publication : 5 novembre 2020.
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un plis, allez sur <https://www.ville-lagarde.fr>.



APPEL D'APPEL PUBLIC

Objet de la consultation : Travaux d'aménagement du centre ville phase n°2 : la Placette de la Victoire (Placette de la Maré) et la rue Closa.
Date limite de réception des offres : Le 8 décembre 2020 à 16 heures.
Pouvoir adjudicateur : Mairie de Callas 3, Place de la Victoire 83830 Callas
Téléphone : 04.94.78.61.07 / Fax: 04.94.47.83.29/mairie@callas.fr

Statut : Commune
Activités (principales) : Services généraux des administrations publiques
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Objet du marché : Travaux d'aménagement du centre ville phase n°2 : la Placette de la Victoire et la rue Closa
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non
Levée consécutive d'un marché ordinaire
Type de marché de travaux : Exécution

Présent principal d'exécution : Le présent marché concerne la Placette de la Maré et la rue Closa
Les prestations sont traitées à prix unitaire.
Le contenu des travaux est le suivant :
- La réfection d'un réseau d'eaux usées
- La réfection d'un réseau d'eaux pluviales
- La réfection d'un réseau d'adduction d'eau potable
- La réfection d'un réseau d'éclairage.

UN JOURNAL OFFICIEL HABILETÉ POUR VOS ANNONCES LÉGALES

Tel. 04 93 19 71 49 - legales@intecmatin.fr

une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée de attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
Procédure : MAPA ouvert
Critères d'attribution
Publicité Travaux d'aménagement chemin du centre ville phase n°2 : la Placette de la Victoire et la rue Closa.
Le classement des offres et le choix d'offres attribuables sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :
1. Critère Prix des prestations pondéré à 45 %.
2. Critère Valeur technique pondéré à 40 %.
Se reporter au règlement de consultation
Renseignements d'ordre administratif :
Numéro de référence du marché : 2020-MAPPA1-Travaux d'aménagement du centre ville phase n°2 : la Placette de la Victoire et la rue Closa
La présente consultation est une consultation initiale.
Date d'envoi du présent avis à la publication :
Date limite de réception des offres : 09/12/2020

ENQUÊTE PUBLIQUE

VIE DES SOCIÉTÉS

Constitution
AVIS
Par acte SSP en date du 15/10/2020, il a été constituée une SARL dénommée : GULLAUME BARAT PHOTOGRAPHIE
Objet social : Prestations photographiques et toutes activités liées à la photographie. Siège social : 7 Rue Truguet 83000 Toulon. Capital : 500 euros. Co-Gérants : M. BARAT Guillaume et Mme BARAT Johanna demeurant 7 Rue Truguet 83000 Toulon.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TOULON.

AVIS D'ENQUÊTES

METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE
DIRECTION PLANNIFICATION TERRITORIALE ET PROJETS URBAINS
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE
MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE TOULON (PLU) ET CREATION D'UN PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS (PDA) POUR L'ANGEN CERCLE NAVAL
Par arrêté en date du 9 octobre 2020, Monsieur le Président de la Métropole Toulonnaise Provence Méditerranée, Ancien Ministre, décideur de l'ouverture d'une enquête publique unique concernant :
- d'une part la modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme en vue de faire évoluer le PLU pour permettre l'aménagement du secteur Loublère Cadastre, la modification du secteur de Plan de Masse Mornely, diverses propositions et ajustements pour le règlement, l'actualisation de quelques emplacements réservés, l'enrichissement de l'inventaire du patrimoine, l'intégration de procédures antérieures (Mise à Jour n°11, Déclaration de Projet pour la Mise en sécurité du Faron, Délibération relative à la taxe d'aménagement) et la correction d'une erreur matérielle d'aménagement) et la correction d'un Perimètre Délimité des Abords pour l'ancien Cercle Naval situé 29 avenue Jean Moulin à Toulon
Cette enquête publique unique se déroulera du 9 novembre 2020 au 9 décembre 2020 inclus, soit pendant 31 jours, en l'Hôtel de Ville, 9^e étage.
Toutes informations concernant les dossiers et l'enquête publique pourra être sollicitée auprès de la Mairie de Toulon - Service Etudes et Planification - Avenue de la République, CS 71407, 83065 Toulon Cedex.
Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête avant l'ouverture de l'enquête publique unique ou pendant celle-ci.
Pendant toute la durée de l'enquête publique unique, les dossiers seront tenus à la disposition du public en version papier et en version numérique sur un poste informatique mis gratuitement à disposition, au 5ème étage de l'Hôtel de Ville. Seront toutefois et plus particulièrement à disposition, de 8 h 30 à 12 heures et vice versa, les Planifications, les jours d'ouverture au public, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30.
Les dossiers peuvent également être consultés sur le site internet de la Ville (www.toulon.fr), rubrique « Mon Toulon Pratique », Urbanisme Interne et rubrique « Mon Toulon Pratique ».
M. Bernard ALLENBACH a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur par M. Denis RIFFARD, magistrat délégué aux enquêtes publiques désigné par le Président du Tribunal Administratif de Toulon, par décision de remplacement en date du 11 septembre 2020.
Pendant toute la durée de l'enquête publique unique, des observations et propositions pourront être formulées sur un registre ouvert à cet effet.
Ces observations pourront également être adressées :
- par écrit au Commissaire-Enquêteur, en Mairie de Toulon :
Monsieur le Commissaire-Enquêteur
Enquête publique unique pour la modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme et la création d'un Perimètre Délimité des Abords pour l'ancien Cercle Naval, Mairie de Toulon - avenue de la République CS 71407 - 83 065 Toulon Cedex - par courrier électronique au Commissaire-Enquêteur à l'adresse électronique suivante : procdurep@maire-toulon.fr. Le dernier jour de l'enquête publique unique, les courriers électroniques seront enregistrés jusqu'à 16 h 30.
En outre, M. Bernard ALLENBACH, Commissaire-Enquêteur, recevra personnellement les observations du public les 9, 11, 28 novembre 2020, le 1^{er} décembre 2020 de 9 heures à 12 heures et le 9 décembre 2020 de 13 h 30 à 16 h 30, au 9^e étage de l'Hôtel de Ville.
Les observations et les propositions du public formulées sur le registre, transmises par voie postale, par voie électronique et celles reçues par le commissaire-enquêteur par voie postale, par voie électronique et sur le site internet de la commune, sont consultables et communicables aux frais de la commune.
Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la commune.
Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête à la Mairie de Toulon, Avenue de la République, CS 71407, 83065 Toulon Cedex. Service Etudes et Planification, 9^e étage, et sur le site internet de la commune (www.toulon.fr), rubrique « Mon Toulon Pratique », Urbanisme puis Plan Local d'Urbanisme (PLU) au 142 rue Emile Olivier, 83000 Toulon, 9^e étage, Service Planification Urbaine.
A l'issue de l'enquête publique unique, le Conseil Métropolitain de la Métropole Toulonnaise Provence Méditerranée est l'autorité compétente pour approuver la modification du Plan Local d'Urbanisme par délibération. Lors de cette approbation, la consultation du Plan Local d'Urbanisme par délibération sur le projet de création de Perimètre Délimité des Abords pour l'ancien Cercle Naval.
Ce avis sera affiché en l'Hôtel de Ville ainsi qu'en maintes annexes aux lieux habituels, à l'Hôtel de la Métropole Toulonnaise Provence Méditerranée et publié sur le site internet de la Ville (www.toulon.fr), rubrique « Mon Toulon Pratique », Urbanisme puis Plan Local d'Urbanisme.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.
Le même entrepreneur peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :
- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon
Conditions de remise des candidatures : Adresse de remise des offres :
Les candidats doivent transmettre leurs offres par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr> avant la date et l'heure (limites indiquées ci-dessus).
Le choix du mode de transmission est irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur.
Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : pour les renseignements d'ordre technique : Bureau d'études CETIBA
Correspondant : Monsieur Jean-Marc FRIN, Maire d'oeuvre
Adresse : 79 Bd Rendel 83700 Saint-Raphaël
Tél : 04.94.82.26.88
Mail : contact@ceiba.fr
pour les renseignements d'ordre administratif : Mairie de Callas
Correspondant : M. Claude ATIN-SOULON, Directeur Général des Services
Adresse : 3, Place de la Victoire 83830 CALLAS
Tél : 04.94.78.61.07
Mail : mairie@callas.fr
Adresse internet : <http://www.callas.fr> ou u sur www.marches-securises.fr

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. Le dossier de consultation est déposé sur demande par le pouvoir adjudicateur. Le dossier de consultation est transmis gratuitement. Le dossier de consultation est téléconsultable sur le site internet de la mairie de CALLAS.
Modalités essentielles de financement et de paiement : Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.
Avis périodique : il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Retrouvez nos contacts dans les pages annonces du Journal